

## *Irlande : informations sur votre destination*

- *Documents à emporter*

Passeport (ou carte d'identité pour les pays de l'UE et la Suisse). Conduite du bateau à partir de 21 ans.

- *Code de la route*

Âge min. 17 ans, ceinture obligatoire. Pour votre information, les Irlandais roulent du côté gauche.

- *Vitesses maximales*

Autoroute : 120 km/h, route : 100 km/h, villes : 50km/h.

- *Horaires d'ouverture*

Marchands de journaux : 7h30 - 22h, commerces spécialisés : 9h - 18h, pubs : semaine 10h30 - 23h30, dimanche 12h30 - 14h / 16h - 23h, banques : lundi/vendredi 10h - 16h.

- *Téléphone*

Indicatif du pays : +353.

- *En cas d'urgence*

Pompiers, police : 999, numéro d'urgence international : 112.

## • *Conseils de navigation*

Les écluses fonctionnent avec une carte magnétique en vente à la base (environ 13 €). Elles sont ouvertes tous les jours de 9h à 20h. La même carte permet d'utiliser les sanitaires et lave-linge dans les ports publics et de vidanger les réservoirs d'eaux usées. La nuit dans les ports publics est gratuite. Elle coûte environ 15 € dans les marinas privées.

À partir de Leitrim, en direction du sud, les écluses sont électrifiées et avec éclusier. Elles coûtent environ 1,50 €. Sur le Royal Canal, elles sont manuelles avec éclusier, et coûtent 0,60 €. La navigation sur le Royal Canal n'est possible que pour les bateaux suivants : P.935W, P.1107W, P.1020FB.

La navigation sur les lacs est interdite par gros temps (3 Beaufort). Les enfants jusqu'à 17 ans doivent porter un gilet de sauvetage. Veillez à rester toujours au milieu du chenal. Vous risquez sans cela de vous échouer. Le déséchouage entraîne des frais importants qui ne sont couverts ni par l'assurance ni par le rachat de caution et seraient donc à votre charge. Il est interdit de passer la nuit à l'ancre sur les lacs.

## • *Pêche*

L'Upper et le Lower Lough Erne sont des lacs très appréciés des pêcheurs. En République d'Irlande, une carte de pêche n'est nécessaire que pour certains types de poissons. Renseignez-vous à la base. La législation est plus restrictive depuis 2006. Au Nord, la carte est indispensable (env. 13 € pour 3 jours et 40 € pour 21 jours).

La pêche est surveillée.

## • *La réglementation irlandaise*

- 1 - Interdiction d'utiliser des poissons vivants comme appâts.
- 2 - Utilisation uniquement de gaules et lignes, limités à 2 cannes.
- 3 - Interdiction d'avoir en sa possession et de tuer plus de 4 poissons par jour.
- 4 - Interdiction de prendre ou de tuer un brochet de plus de 50 cm et d'avoir plus de 750 g de chair de poisson sous quelques formes que ce soit.
- 5 - Un brochet de plus de 50 cm doit être remis à l'eau à l'endroit où il a été pêché.
- 6 - Interdiction de tuer un poisson d'eau douce de plus de 25 cm.
- 7 - Revente de poissons interdite.

Plus d'informations sur [www.fishinginireland.info](http://www.fishinginireland.info)